# ANATOMIE DV LIVRE

PVBLIE' PAR LE

SIEVR MERCIER IESVITE,

Intitulé,

CENT FAVS SETEZ, CONTRAdictions, ou Impertinences, contenuës dans cinquante fueillets, &c.

Par DAVID E STACHE, Ministre du S. Evangile à Montpelier.



A ORANGE,

Chez Edoüard Raban, Imprimeur de son Altesse, de la Ville & Vniversité.

# HIMOBANA

CORNERCER

SENSOI

S. R.S. T. NO. S. R. T. NO. S. R. S. W. C. A. S. R. S.

Pas 12A vine IV Active Ministrodu

ORANGE.

Chez Coellan Rasan Impriconti de lon Amilie delle Ville et Vaiverfile

M. De. L.



# ANATOMIE

DV LIVRE PVBLIE par le Sieur Mercier Iesuite,

INTITVLE

Cent Faussetez, Contradictions, ou Impertinences, &c.



E lesuite a cu honte de mettre son nom au titre de son livre, s'estant contenté de le designer par ces lettres capitales, R.

P. R. M. de la Com-

pagnie de Iesus. Il l'avoit couché tout du long en son livre precedent; mais icy il n'oze plus se produire que sous vn masque qui le dérobe à la veuë. Enfin il se cachera du tout, comme vne personne qui ne peut souffrir le jour. Il n'a pas voulu que son nom ait paru

Luc 14. sulté, come dit l'Evangile: & se voyant 31. 32. incapable de resister, Il auroit demandé

les moyens de paix. Il fait comme celuy qui a entrepris vne longue navigation, sans s'estre informé de ses perils, & sans les équipages necessaires pour les eviter. Il n'a pas fait son profit de la censure qu'il a receuë des plus judicieux d'entre les siens, qui n'ont pû souffrir le titre de son premier livre, qui est du mesme style que certuy-cy. Il ne se soucie pas d'estre blâmé, pourveu qu'il contente sa passion. Il a bien eu cette vanité de croire que le seul titre de son livre feroit des impressions dans l'esprit de beaucoup de personnes; mais pour vn qui le pourra agreer, il y en aura cent qui le condamneront, sur tout s'ils prenent la peine de lire le fonds de sa matiere : car ils verront qu'il en est de son titre, de mesme que de l'Indice de sa Bible, où l'on met, Messe, Purgatoire, Transsubstantiation, &c. Et quand on cherche ces mots, & ces poincts dans les passages où cet Indice renvoye le Lecteur, on y trouvo tout le contraire. C'est vn artifice dont on se sert, sur l'opinion qu'on a qu'il y en aura beaucoup qui ne seront

curieux que de voir cet Indice, & qu'ils y ajoûteront foy sans examiner les passages cotez. Le lesuite a vsé de la mesme invention, il a estimé que plusieurs l'en croiront, à la seule inspection de son titre, sans parcourir le corps de son livre; mais il en dit trop pour obliger les plus foibles à croire que j'aye fouillé vn écrit de cinquante feiillets de CENT FAVSSETEZ, CONTRADIC-TIONS, OV IMPERTINENCES. Ce grand nombre effarouchera les plus faciles, & les fera entrer en soupçon qu'il debite quelque fable, dont arrivera qu'ils desireront de s'instruire du fonds; & alors ils découvriront l'imposture de sa plume, pourveu qu'ils y apportent vn esprit de douceur.

En sa presace il dit, Que je resusay de me trouver au lieu d'honneur où il tint ses livres pendant trois semaines. Cette calomnie n'a de la couleur que dans son esprit, encore crois-je que s'il a quelques reliques de bonne conscience, il en rougit en particulier. I'ay fait voir Pag.344. la vanité de cette sourbe en ma répon-

345.346. seà son premier livre.

7

Le lesuite n'est pas home de cobat: s'il attaque, ce n'est que lors qu'il y a vne riviere entre-deux : les approches de l'ennemi luy sot funestes; & au bout, ce qu'il entreprend de loin, luy reuffit fi mal, qu'il y laisse les marques d'vne entiere déroute, comme nos écrits en font foy. Que si son coursge peut répondre à sa vanité, il n'a qu'à demander la permission d'une conference reglée, & il experimentera que la verité que je soûcien, se defend de prés, aussi bien que de loin. En la mesme Preface, il nie d'avoir eu vne conference par écrit avec moy, & appelle cela vine fanfaronnerie, & un pur men songe: & ce- Page254. pendant en son premier livre, il dit, 255. 256. Qu'un honneste homme de nostre Religion le pria de luy donner ses sentimens par écrit, sur le sujet de l'Eucharistie : Qu'il embrassa avec grand joye l'occasion d'instruire cette ame par quelque petite conference : Qu'on me fit voir son écrit : Que je táchay d'y répendre Qu'on luy rapportama réponse: Et que sur les asseurances & protestations que cet honneste homme luy fit, qu'il n'avoit autre dessein que de conoître

A iii

la verisé pour le salut de son ame, il se rendit, & travailla à la replique qu'il a publiée contre mon écrit. l'ay puis aprés répondu à sa réplique, & ay fait imprimer le tout sous le titre de conference entre luy & moy. Qu'on juge par là si cette conference est vn pur mensonge. Il est dans vn extreme déplaisir d'avoir perdu avec son honneur, l'esperance de nous ravir cet honeste homme, qui ayant examiné nos écrits, a trouvé tant de foiblesse és siens, & tant de force & d'evidence és nostres, qu'il a conceu vne entiere aversion contre la doctrine du lesuite, & vn vehement desir de perseverer dans la nostre. Il dit, Qu'il a fait le devoir d'un Theologien Orthodoxe: Qu'il ne peut estre justement blamé de n'avoir pû guerir cette ame : Et que ce n'est pas la faute du Medecin. Mais sa Theologie a esté si mauvaise, son pouvoir si petit, & ses remedes si contraires, que ce reproche luy demeurera tousjours, d'avoir contre son intention affermi vne ame dans nostre creance, au lieu de l'attirer dans la sienne. Elymas se pouvoit ainsi excuser, qu'il avoit fait

ce qu'il avoit pû, pour détourner le 18.13. 86 Proconsul Serge de la foy, & qu'il ne devoit pas estre blâmé, si l'issuë n'avoit pas succedé à son attente. Le lesuite ayant de nouveau repliqué à ma dernière réponse sur le sujet de nostre conference touchant l'Eucharistie, j'ay incontinent mis la main à la plume pour le resuter.

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre I.

E la Preface je passe au corps de son livre. Au Chapitre I. Page 10: il dit, Que je dissimule la force de son raisonnement, & que je luy fais seulement dire, Qu'il est impossible que l'ame de S. Pierre soit reunie à son corps, pendant que cettuy-cy sera en terre, & que celle-là demeurera dans le Ciel: & qu'il falloit ajoûter, encore que l'acte de la foy par lequel je croyrois qu'elle sut presente en la terre, sut reel. Il veut que j'ajoûte ce qu'il n'a pas dit:

Car dans son écrit auquel j'ay répondu, avant qu'il le fit imprimer, ces mots qu'il dit qu'il faut ajoûter, ne s'y trouvent pas. le conserve son écrit pour le convaincre dans les occasions de calomnie. Ce n'est pas seulement icy qu'il m'accuse de ne rapporter pas fes mesmes paroles, sous ombre que je les allegue selon qu'elles sont couchées dans son écrit, qui me fut envoyé avant qu'il le publiât. Il fait cy-aprés la mesme plainte. C'est luy seul qui est coulpable d'avoir ajoûté à son écrit, au lieu qu'il le devoit avoir donné au jour tout tel qu'il me fut presenté. Et puis qu'il avoit ma réponse à son écrit avant qu'il l'eut publié, falloit-il pas que je baillasse au public ma réponse, en la mesme façon qu'elle luy fut exhibée? Car on se doit ponctuellement tenir à l'original, ce que le Iesuite n'a pas fait; puis que contre la foy & la verité du fien, il a ajoûté ce qu'il a voulu. Faifant voir par là, qu'il avoit mal digeré les matieres, puis qu'il n'a pas ozé publier fon écrit en la mesme maniere que je l'avois auparavant receu. C'eft

C'est ainsi que le Iesuite se plaint in-page 11.

justement de ce que je luy fais tourner
en cette sorte ce passage de S. Mat-manh. 26
thieu, Cecy est le calice en mon sang, au 27.
lieu de, Cecy est mon sang; Car ce qu'il
dit, que je luy impose, est aux mesmes
termes dans son écrit. Ie ne daigne
pas de relever ce qu'il dit, que je luy
fais dire ces mots, Avec un corps qui
n'est pas, au lieu de, qui n'y est pas. Vn peu
auparavant j'ay couché ces mesmes
mots, qui n'y est pas. Qui ne void donc
que si une ligne aprés, il y a, qui n'est
pas, ce n'est qu'une omission d'Imprimeur?

Le Iesuite me sait parler en cette Page 12.
maniere, Que l'eau qui sut changée en vin
aux nopces de Cana, n'est point demeurée
eau aprés sa conversion, ni quant à la matiere, ni quant à la forme: & insere de-là
que je suis tombé en contradiction,
parce que j'avois dit auparvant, Que ce
changement d'eau en vin se sit par vne
transition de la matiere de l'eau, sous la
forme substantielle du vin, & qu'ainsi,
dit-il, cette matiere demeura, & ne
demeura pas. l'ay simplement dit, que

l'eau n'est pas demeurée eau aprés sa conversion. Et ces mots sur lesquels il fonde la contradiction, ni quant à la matiere, ni quant à la forme, ne sont ni dans mon original manuscrit, ni dans mon livre imprimé. Il y a des lunctes qui representent les objets plus grands qu'ils ne sont; celles du Iesuite luy font voir ce que j'ay dit, & ce que je n'ay pas dit. Ie me suis clairement expli-Page so. qué, ayant dit, Que par ce changement de l'eau au vin , l'eau cessa d'estre eau , & que la matiere de l'eau ne demeura pas en l'eau, puis qu'elle fut convertie en vin; mais qu'elle demeura en ce vin. l'ay montré que le contraire se remarque en la Transsubstantiation, où selon Rome, la matiere du pain ne demeure pas au corps de Christ, comme dit Bellarmin, Bellar.1.3. Que le corps de Christ n'est pas fait du pain, de Euch. comme de la matiere, &c. Cependant si l'Adversaire veut que je me regle par le contenu de son livre, auquel j'ay entrepris de répondre, comme il dit;

Page 12.

6.24.

il est aussi obligé de se renir au mien, où ces mots, ni quant à la matiere, ni quant à la forme, ne se trouvent pas.

OBSERV

#### 

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre II.

N ce Chapitre, le Iesuite paroit sous diverses formes : il fuit, il déguise mes paroles, il revoque les siennes, il se trouble, comme s'il avoit pris à partie le sens commun. Se voyant pressé sur le sujet de la Transsubstantiation, il dit, Page 141 Qu'il ne s'agit pas là de la Transsubstantiation, c'est à dire, vous m'attaquez par yn endroit, d'où je ne puis pas me defendre. Il me fait dire, Que c'est assez page 15. de manger le pain de l'Eucharistie par la bouche corporelle, au lieu que j'ay dit, Que nous mangeons reellement le pain de l'Eucharistie, sans que ce pain soit transsustantié. Ce déguisement est vne preuve de sa sincerité.

La suite découvre le trouble de son esprit. l'ay allegué ce passage de Sain& 1. Cor. 10. Paul, Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion du corps de Christ? L'ay p. 17.18.

dit, que rien n'est proprement la communion de soy-mesme: si donc le pain est proprement la communion du corps de Christ, il s'ensuit qu'il n'est pas changé substantiellement au corps de Christ. l'ay ajoûcé, que ce qui est dit estre par communion, n'est pas le mesme que ce qui est dit estre par transsubstantiation, parce que la comunion & la transsubstantiation sont choses opposées: Car en la comunion d'une chose,il y a deux termes en acte, l'on qui est ce à quoy une chose est communiquée, l'autre qui est la chose mesme communiquée; au lieu qu'en la transsubstantiation, il n'y a qu'un terme en acte, qui est la chose mesme transsubstantiée, parce que le terme à quo, n'est plus estant reduit à neant, ou tombant dans la privation. Pourtant nos adversaires disent qu'en l'Eucharistie la substace du pain n'est plus, & qu'il n'y a que le corps de Christ, &c. Le Iesuite s'agite & s'inquiete pour se developper de cet argument, il se contredit, il s'embarrasse, & ne s'entend pas soy-mesme; il est plus aveugle d'esprit en cette matiere, que Bartimée ne l'estoit de corps. Son

46. esprit cloche de deux costés de mesme que le corps de Mephibosceth. Ce 2, Sam. 9. que je luy oppose est vne enigme: il ne trouve point de Samson qui le luy explique. Il dit, Qu'il n'est pas obligé de Page 16. confesser qu'en la communion il y a deux termes en acte, qu'il s'est tousjours mocqué de cette façon de parler. Quad on broyeroit dans vn mortier ce qu'il dit, on n'en sçauroit tirer vne goutte de sens commun. Il nie vne verité qui luit dans l'entendement, de mesme que le soleil dans le ciel. Selon le Iesuite, la comunion n'est pas communion, puis qu'elle n'a pas deux termes en acte, qui en font l'ame, & le fondement. Quelque comunion qu'il se figure, ou en la nature, ou en la societé civile, ou en la grace, ou en la gloire, necessairement ces deux termes en acte s'y rencontrent, la chose communiquée, & ce à quoy elle est communiquée. En la nature, les sarmens ont communion avec le cep; en la societé civile, les sujets ont communion avec le Roy; en la grace, les fideles en terre ont communion avec Christ; & en la gloire, dans le ciel les bien-heureux ont

communion avec Dieu, voila les deux termes en acte. Bailler vne communion sans ces deux termes, c'est poser vne relation entre Abraham & Isaac, sans pere, ou sans fils. Son esprit eft si fort demonté, qu'il est contraint de dire, Que si en la communion il y a deux termes en acte, en la Transsubstantiation on trouvera deux choses qui pourroient estre prises pour termes ausi proprement que ceux que j'assigne pour la communion, l'on est la chose transsubstantiée, & l'autre celuy auquel cette chose est communiquée. Page 16. Notez qu'il parle en doutant, quand il dit, que deux choses pourroient estre prises pour termes de la Transsubstantiation. Il n'a qu'épines à ses flancs qui le piquent de quelque côté qu'il se tourne: il ne fait que begayer, & fous vn pourroient, il tâche de se mettre à couvert: mais il change bien tost de langage, & s'engageant dans vne evidente contradiction, il revoque son pourroient. Car ayant baillé pour le second terme en acte de la Transsubstantiation, celuy auquel la chose transsubstantiée est communiquée, il s'en dédit tout court,

difant,

difant, Que cette chofe n'est communiquée Page 17. à personne. Cette contradiction seroit plus excusable, s'il y avoit quelques fueillers entre deux; mais il n'y a que deux lignes entre ce qu'il affirme, & ce qu'il nie sur vn mesme sujer. Qui ne void la disgrace d'vn esprit qui se détruit de luy-mesme? Dans le desordre où il est, il cherche quelque remede, mais il ne le met qu'à costé de la playe, laquelle seigne tousjours : abandonant donc ce second terme en acte qu'il avoit posé, il en invente vn autre, difairt, Que ce second terme est celuy qui fait la Transsubstantiation. Il témoigne bien par là qu'il est hors des termes. l'ay die, Qu'il faudroit donc que le pain Page 44. fut transsubstantié au Prestre qui consacre, afin qu'il fut ce terme en acte. Il répond, Que je dois dire qu'il faudroit que le pain Poge 18. fut transsubstantie par le Prestre. Il se perd dans vn nouveau precipice; car par ce moyen celuy qui fait la Tranfsubstantiation, n'est pas son second terme en acte, parce que l'agent exterieur n'est pas le terme de son action. Le Sculpteur n'est pas le terme de

l'ouvrage qu'il a vuidé, ébauché & poli. Celuy qui fait vn triangle, n'est pas le terme de cette figure qu'il a tiré. l'ay allegué sur ce sujet de semblables exemples, aufquels il ne touche point. Il passe aussi sous silence ce que j'ay dit, Page 44. Que ce seroit une chose ridicule de dire, que celuy qui fait mouvoir vn corps, est

vn terme en acte de ce mouvement, que par ce moyen le mouvement qui n'a que deux termes, en auroit trois; le terme du départ, le terme de l'arrivée, & le moteur : ce qui seroit du tout inouy. De mesme ce que le Iesuite dit est frivole, que celuy qui fait la chose transsubstantiée, est un terme en acte de la Transsubstantiation. Il a cette foiblesse de dire, Que pour me contenter il a dit que l'agent duquel part l'astion en est plus proprement le terme, que ce à quoy vne chose est communiquée, n'est le terme de la chose qu'on luy communique. Il pense de me contenter, tandis qu'il est mécontent de soy-mesme. La force de la verité le tient de si prés, qu'il ne sçait à quoy se resoudre. Si ce qu'il dis n'est vn defaut de sens commun, rien ne le pourra estre. Car selon son raifonn

Page 18.

sonnement, le Roy dans vne armée, duquel part l'action de combatre, gaignant la bataille, sera plus proprement le terme de cette action: que celuy à qui le Roy communique vne grace,ne sera le terme de la chose qu'on luy communique: par ce moyen S. Paul ressoscitant Eutyches par la vertu do Adi, 20. Seigneur, aura esté plus proprement le terme de cette action, qu'Eutyches ressuscité, en qui elle s'est terminée. Quelle absurdité de dire que l'agent en qui l'action ne se termine pas, soit plus proprement le terme de l'action qu'il fait, que celuy qui la reçoit, & en qui elle se termine? Notez qu'il s'agit du second terme en acte, qui regarde celay à qui vne chose est communiquée, & non l'agent qui la communique. l'ay regret de relever cant de bafsesses: aussi le lesuite a honte de soymesme, & dit, Qu'en vray Philosophe, Page 18. ni l'agent n'est pas proprement le terme de fon action, ni ce à quoy vne chose est communiquée, n'est pas le terme de la chose qu'on luy communique. Il a raison de le dire du premier, mais non du second;

1. Cor. 10.

l'instruire, je di, Que S. Paul appellant le pain que nous rompons, la communion du corps de Christ, nous enseigne, qu'il y a deux termes en acte de cette communion: que le corps de Christ est la chose communiquée, & que les sideles qui mangent le pain qui est rompu, sont ceux à qui cette chose est communiquée, entant que ce pain est le Sacrement significatif & exhibitif du corps de Christ. Et parce qu'il objecte l'exemple des Israëlites, au temps desquels Iesus Christ n'estoit pas venu, je di, puis que selon le mesme Apostre, ils ont tous mangé d'anne mesme guande

1. Cor.10. ils ont tous mangé d'une mesme viande
3. 4. spirituelle, & ont tous beu d'un mesme
breuvage spirituel, qui est Christ, qu'en
leur communion il y a eu deux termes
en acte; la chose communiquée qui est
Christ, & les sideles à qui elle estoit
communiquée. Car bien que le corps
de Christ n'ait esté en acte que plufieurs siecles aprés, neantmoins parce

Apac.13.8. que Christ est l'Agneau occis des la fondation du monde, & que la communion que nous avons avec luy, est spirituelle,

8

& non charnelle, l'efficace de sa mort leur estoit exhibée, & appliquée comme presente par le S. Esprit, & par la foy; car cette efficace n'est pas sujete au temps, elle s'est faite sentir aux fideles qui ont precedé la manifestation de Christ en chair, de mesme qu'aux fideles qui sont venus aprés.

Le lesuite ne nous baille que de mauvaise Theologie, il dit, de l'eau Page 24. changée en vin és nopces de Cana, Qu'vne chose est dite la communion de l'autre; le papier ne peut porter cette absurdité: dire qu'vne chose est la communion de l'autre, est dire deux choses existentes. Or l'eau changée en vin n'est plus eau:n'y ayant donc qu'vne chose existente qui est le vin, comment est-ce qu'aprés ce changement, vne chose est dice la communion de l'autre, si ce n'est que le rien soit la communion d'vne chose?

Il dit, qu'il est faux, qu'il ait dit, Que cette eau fut changée en vn vin qui estoit auparavant. Il ne faut que le faire parler pour le convaincre. Voicy les propres termes de son premier livre, Dien Page 273.

pouvoit aussi facilement changer cette ean en vin qui estoit auparavant, comme en celuy qui ne sut jamais, & qui commençoit d'estre pour lors par ce changement. Mais d'où a sceul'Adversaire que ce vin n'estoit point avant cette conversion? Le Seigneur le luy a-t-il dit? & c. Est-ce pas dire nettement que cette eau sut changée en vn vin qui estoit auparavant? Neantmoins en sa derniere réponse, il dit, Qu'il tient tout le contraire. Il sussit que

Page 27. Qu'il tient tout le contraire. Il suffit que j'aye découvert sa calomnie: mais puis qu'il est dans le repentir, je n'ay qu'à luy dire, qu'vne autre fois il preno

mieux garde à ses paroles.

Page 27. Il me fait dire, Qu'il n'y auroit point eu de miracle en ce changement, si Dieu eut pris vue forme de vin desja produit, & l'eau attachée à la matiere de l'eau: au

Poge 48. lieu que j'ay simplement dit, Qu'estoitil donc besoin de faire ce miracle? Iugez de sa sidelité, puis que ce qui est pur en sa source, ne peut passer par son canal sans estre alteré. Aprés cela il employe

Page 30. quelques pages hors de propos. Il ne peut goutter cette proposition, Que l'eau fut la matiere du vin, & toutefois

clle

elle est autant recevable que celle-cy, Que la verge de Moyse fut la matiere du serpent, auquel elle fut changée. Il ignore la nature des vrayes converfions. L'eau n'a pas esté la matiere du vin, de mesme que le bois, & l'argent font la matiere d'vn banc & d'vn calice, qui sont les exemples que le Iesuite allegue. Car en ces exemples, le bois & l'argent demeurent dans la composition, au lieu qu'en la converfion de l'eau en vin , l'eau cessa d'estre eau. En ces exemples il n'y a point de conversion, comme en cettuy-cy; mais l'eau a esté la matiere du vin, encant qu'elle a esté convertie en vin par transition de la matiere de l'eau, sous la forme substantielle du vin. Ayant refuté sur ce sujet Bellarmin, le Iesuite dit, Que je n'ay pas compris ce Cardinal. C'est ainsi qu'il elude mes raisons, là où il est empesché de répondre : Il m'impose audacieusement, me faisant dire, que l'eau en Cana demeura dans le vin : Ou son imposture est sans excuse, ou it estoit preoccupé quand il écrivoit cela. Car j'ay dit en termes

Page 10. exprés, Que l'eau ne demeura point eau, Page 12. qu'elle cessa d'estre eau, & il le confesse:

& toutefois il m'accuse icy d'avoir dit le contraire. Aprés cela il raille de mauvaise grace; ce qui n'est pas convenable à vn homme condamné. I'ay si-

Bellar.1.3. delement expliqué ce que Bellarmin de Euch. dit de la conversion productive. Le

e.18. Page 51. Iesuite devoit répondre à ce que j'ay dit, Que ce Cardinal appelle la conversion de l'eau en vin productive: & la transsub-flantiation une conversion adductive, & que l'une est contraire à l'autre. Car par celle-là, selon ce Docteur, une chose qui n'estoit pas encore est produite: Et par celle-cy une chose qui estoit desja, est amenée en un lieu où elle n'estoit pas auparavant: mais il est accoûtumé à faire des omissions essentielles.

ecuvoir cons. Car fay der on termion

permittenesses according

### 

#### OBSERVATIONS, SVR le Chapitre III.

E lesuite ne dit rien en son Page st. Chapitre 3. à quoy je n'aye sa-Itisfait dans nostre conference. Que s'il se signale, c'est en injures, mais c'est vn effet de la douleur que je luy fais souffrir, pour avoir bienavant sondé ses playes. le proteste encore qu'il passe sous silence les consequences inouves que j'ay tirées de la manducation charnelle du corps de Iefus Christ, comme, Que Iefus Christ fe Page 21. sera mangé soy-mesme : qu'il aura eu son corps en son corps: qu'il aura eu deux fois son mesme corps; & partant par multiplication de nombre, ce qui est absurde; parce. que ce qui est un en nombre, ne peut pas estre multiplié. Le m'estois desja plaint Page ; 2. de cette omission; mais j'ay à faire à vn fourd, & à vn impotent.

#### 

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre IV.

Page 530

E Iesuite témoigne au Chapitre 4. qu'il est mal versé en la Chronologie. Ie luy ay desja reproché qu'il met S. Ambroife, S. Chryfostome, & S. Augustin, entre ceux qui ont precedé le Concile de Latran de plus de mille ans. l'ay dit que ce Concile fut tenu l'an 1215. & que S. Ambroise, & S. Chrysostome ont vêcu sur la fin do 4. siecle, & S. Augustin au commencement du 5. selon Bellarmin. Et que si on ajoûte à cela les mille ans du Iesuite, on trouvera que ce Concile se sera tenu plus de cent cinquante ans aprés l'an 1215. C'est icy où le trouble le fait parler contre sa conscience, & contre le sens commun. Car il a bien l'affeurance de

Bellarm.

de Scripzorib. Ecelef.

Page 40. dire, qu'il cite les SS. Ambroise, Chrysostome, & Augustin, pour prouver que la

stome, & Augustin, pour prouver que la doctrine de la Transsubstantiation a esté

profess

professée depuis seize cens ans, cependant pag. 283. il n'y a pas vn seul mot de cela dans son premier livre, où il parle de ces Docteurs. Il dit en propres termes, que les SS. Peres Ambroise, Chrysostome, & Augustin, estoient plus de mille ans avant le Concile de Latran. D'ailleurs puis que S. Ambroise, & S. Chrysostome ont vêcu fur la fin du 4. fiecle, & S. Augustin au commencement du 5. c'est à dire depuis environ douze cens ans, comment peut-il prouver par ces Peres, que la Transsubstantiation a esté professée depuis seize cens ans, si ce n'est qu'il les face plus anciés de quelques centaines d'années. C'est avoir l'esprit bien confus, que de se perdre dans vn chemin si batu: mais se réveillant, comme d'vn profond sommeil, il calcule & pense de trouver dans son imagination le nombre de mille ans; il dit donc, Que S. Ambroife Page 40 nâquit l'an 333. S. Chry softome l'an 364. & S. Augustin l'an 355. c'est à dire vers le milieu du 4. siecle, & que le Concile de Latran fût tenu au 13. & que si on conte tous ces siecles, on en trouvera dix. Ic di

qu'il a mal posé ses jettons : car à conter depuis le milieu du 4. siecle, comme veut le lesuite, jusques en l'an 1215. qui est le commencement du 13. siecle, il n'y a que neuf fiecles moins trentecinq ans, ou que huict cens soixantecinq ans; joint qu'il commence son conte depuis la naissance de ces Anciens, au lieu qu'il le faut commencer depuis le temps qu'ils ont éerit, & par ce moyen on verra que son méconte est beaucoup plus grand. Où est le Marchand qui ne foit bon Arithmeticien? Mais nostre Mercier chiffre si mal, qu'il ne sçait pas conter jusques au nombre de mille. l'ay dit, Que selon

Page 53. au nombre de mille. l'ay dit, Que selon Scotus, avant le Concile de Latran, la Transsubstantiation n'a pas esté receuë pour article de soy. Et que s'il dit, que c'est vn auteur particulier, on peut par ce moyen

Page 54. rejetter l'opinion de qui que ce soit.

l'ay aussi allegué Gabriel Biel, Cajetan,

d' Melchior Canus, qui ne trouvent pas la

Page 43. Transsubstantiation dans l'Ecriture. Pour réponse à cela, il dit, Qu'il ne s'ensuit pas qu'elle soit nouvelle, bien qu'elle ne se rouve pas expressement dans l'Ecriture.

C'est

C'est beaucoup avoiier que de dire cela. Pour quoy donc est-ce que Rome dit avec des termes si enslez, que l'Ecriture parle si clairement de ce point? Mais j'ajoûte que cette doctrine ne se peut tirer de l'Ecriture, ni expressement, ni par consequences necessaires, & qu'elle est du tout contraire à l'Ecriture, comme j'ay fait voir au long dans ma réponse à son premier livre.

Page 251. G suiva.

#### 

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre V.

E lesuite tronque mes paroles Page 45.
en son Chapitre 5. me saisant
feulement dire, Que tesus
Christ nous est present reellement
en l'Eucharistie, au lieu que j'ay ajoûté,
mais d'une presence spirituelle, & non
corporelle. Il sue pour expliquer ce qu'il Page 25.
a dit en sa precedente réponse, Que le Pag. 288.
corps du Sauveur n'est pas corporellement
en l'Eucharistie, c'est à dire visiblement.

Page 46.

qui s'empestre dans la glu à mesure qu'il s'efforce d'échapper. Il s'excuse, & dit, Que parce que je ne puis pas comprendre qu'une chose puisse estre corporellement en un lieu, qu'elle n'y soit exposée aux sens exterieurs; il a ajoûté, que si je le prens en ce sens, le Sauveur n'est pas corporellement en l'Eucharistie, c'est à dire visiblement. Où est la conscience, où est la fincerité? Il a simplement dit, que le corps du Sauveur n'est pas corporellement en l'Eucharistie, c'est a dire visiblement, & n'a nullement vsé de ces mots conditionels, si je le prens en ce sens. Il a receu quelque châtiment des siens pour avoir ainfi parlé; c'est pourquoy il suppose faussement cette condition. La suite de son discours jusques à la page 52. n'est qu'vn pur déguisement : qu'on le confere avec ce que j'ay dit és pages 55.56.57. & 58. & on trouvera qu'il s'écarte, au lieu de répondre.

william out and cultilinear

#### 

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre VI.

E Iesuite en son Chapitre 6. Page 534 fait dire à Calvin, Que Dieu Page 534 nous contraint à faire le peché; il n'a pas ozé cotter le lieu, où il pretend que Calvin air dit cela, prevoyant bien qu'on le convaincroit d'imposture : & comme c'est vu esprit rude & mal poli, il écrit contraint, selon que le vulgaire prononce ce mot. Au lieu de répondre à ce que j'ay allegué de S. Augustin, qui dit, Que les fideles de de viil. l'Ancien Testament ont mangé une mes- panit. 6.1. me viande spirituelle: ce qu'il explique ainfi, Qu'est-ce qu'vne mesme, sinon celle que nous mangeons aussi? D'où s'ensuit qu'ils n'ont pas eu la figure sans la verité. Il s'amuse à faire voir par S.Au- page 55. gustin, en quoy les Sacremens des Juifs font égaux aux nostres, & ce qu'il dit ne renverse pas ce que ce Docteur a dit, Que les Iuifs ont mangé une mesme

August.

viande spirituelle, comme nous. Il dir,
Page 56. Qu'il n'est pas question des benefices que
nous recevons par les merites du Sauveur,
mais qu'il s'agit de la realité de son corps.
Ie di, qu'il s'agit des benefices qui
procedent de la reelle presence du
corps de Christen l'Eucharistie, entant

1. Cov. 11.

que rompu pour nous. Or de mesme qu'il est rompu en l'Eucharistie, il y est present; puis donc qu'il n'y est pas rompu proprement, il n'y est pas present proprement, & partant sa presence reelle est spirituelle. Il pese de bien

Page 58. rencontrer, disant, Qu'il y a plus de vuide dans mon cerveau, qu'il n'y a d'argent dans la besace des Ordres Mendians. I'avoüe que je n'ay pas la superfluité de son cerveau, qui n'est plein que de vent. Ce qu'il dit, qu'il n'y a point d'argent dans la besace des Ordres Mendians, vient de ce qu'ils n'ont pas la licence de ceux de son Ordre, qui se disans de la Compagnie de Iesus, s'ingerent de porter la bourse. Il dit, que

Page 59. les Iuifs, & les Chrestiens ont un mesme Iesus Christ, qu'ils croyent, reconnoissent, & esperent en un mesme Redempteur; & que les vas & les autres en recoivent les graces & les benefices; mais que les Inifs n'en avoient reellement que la figure, & que les Chrestiens en possedent reellement la presence. C'est comme si je disois que Salomon a jouy de la Couronne de David son pere, & toutefois qu'il n'en a eu reellement que la figure. Si les Juifs ont eu les mesmes graces de Christ avec les Chrestiens, ils ont esté fauvez. Or nul ne peut estre sauvé sans estre vni à Christ, les Juiss ont donc esté vnis à Christ. La preséce de Christ parmi les Chrestiens est toute spirituelle: c'est par son Esprit & par la foy qu'il leur est present : & c'est en dette sorte qu'il estoit present aux sideles de l'Ancien Testament, avec cette difference qu'ils recevoient les benefices d'vn Christ à venir, & les Chrestiens reçoivent les benefices d'vn Christ desja venu, comme j'ay dir cy-deffus. Ce qui suit est piroyable, il dit, Queles Tuifs n'ont pû reellement manger le corps de Christ qui n'estoit pas de leur temps, comme Eustache ne pourra pas manger reellement une Perdrix qui ne seva reel-

Page 61.

lement que d'icy à cent ans. Il y a de l'impieté dans cette comparaison. Il avoit fans doute fon esprit dans la cuisine lors qu'il la faisoit. Il ne s'agit pas d'vne manducation charnelle du corps de Christ, vne telle manducation est contraire à l'Ecriture, comme j'ay fait

& fuiv.

Pag.250. voir dans mon premier livre. Il est question d'vne manducation spirituelle. Christ est la viande des fideles, à raison de sa mort, ou future, ou actuelle; en l'vne & en l'autre façon cette viande est receuë par la foy. Les fideles Juifs ont consideré Christ, comme devant mourir pour eux; en cette forte Christa esté la viande spirituelle qu'ils ont mangée par foy. Les fideles d'aujourd'huy considerét Christ, comme mort actuellement pour eux; & en cette sorte Christ est la viande spirituelle qu'ils mangent par le mesme organe de la foy. La foy n'a pas befoin de la presence locale du corps do Christ, pour manger cette viande celeste. Il n'en est pas ainfi d'vne viande materielle, qui ne peut estre mangée qu'elle ne soit localement presente, parce

parce que l'organe qui la reçoit n'agit que par attouchement local. Ainsi l'exemple de l'adversaire est du tout hors de propos. l'ay dit, Que le Fils de Dieu Page 65. n'a pas commencé d'estre avec sa nature humaine, mais qu'il existoit avant qu'il la prit, & ainsi qu'il a donné aux sideles sous la Loy le mesme Esprit, la mesme foy, & les mesmes benefices qu'à nous, quoy qu'ils ne les ayent pas receus en une si grande mesure. Le lesuite me fait parler ainsi , Que Iesus Christ n'a pas co- Page 62. mencé d'estre avec sa nature humaine : Comme si j'avois dit cela de lesus Christ, entant qu'il a pris nostre chair. Sa plume est presque par tous criminelle.

Cy

## निक्रमार्थित महिन्द्र महिन्द्र

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre VII.

Page 64.

Prov. 30.

19.

E Iesuite dit en son Chap. 7. Que l'acte de la foy ne monte pas reellement au Ciel pour se joindre au corps de Christ, pource que c'est un acte immanent. Le Sage met entre les choses difficiles à connoître, la trace de l'aigle en l'air; mais le vol de la foy est bien plus imperceptible à l'Adversaire. Ie nie que parce que l'action de la foy est immanente, & non transitive, comme les actions du corps, fon vol au ciel, & fon vnion à Christ, foit moins reelle que les actions corporelles; autrement toutes les fonctions interieurs des vertus spirituelles, ne seront rien de reel: aimer Dieu, ne fera pas vne action reelle. L'opinion du lesuite est du tout contraire à celle de S. Augustin, qui dit du corps de Christ, Le prendray-je estant absent ? Comment étendray-je ma main au Çiel où

August. 174tt.30. in 10an.

il est asis pour l'empoigner? Envoyez-y la foy, & tu l'as empoigné. Ce Docteur a donc creu que la foy monte reellement au ciel, & qu'elle nous vnit reellement à Christ. Ce passage que j'a- Page 65: vois opposé au Iesuite, est demeuré sans réponse. Après cela il se contre- Page 64. dit, avoiiant, Que la foy monte au Ciel, lors qu'elle prend un objet qui est au ciel. Elle y monte donc reellement, parce qu'elle ne prend pas vn object qui est au Ciel par vne simple imagination. Il ne répond pas à ce que j'ay dit, Que Page 66. la presence spirituelle de Christ dans nos cœurs, est bien plus efficaciense que celle d'un amy absent dans le cœur d'un autre. Cat ce qu'il dit, Qu'il s'agit de la presen-ce reelle, ou corporelle de Christ en l'Eucharistie, n'est pas une réponse. Ie luy diray vne fois pour toutes, que jusqu'à ce qu'il ait prouvé cette presence corporelle, ce qu'il ne fera jamais, il ne doit pas se jetter dans ce retranchement imaginaire. Il dit, Que S. Paul en Ephef. 3. ce passage, Christ habite en nos cœurs par foy, ne parle pas d'une presence reelle, ni Page 67. d'une demeure imaginaire. Mais si cette

38

Page 67.

presence par foy,n'est ni reelle, ni imaginaire, comment donc l'appellerat-il? Il veut qu'elle ne foit pas reelle, parce qu'elle n'est pas corporelle : comme s'il n'y avoit point de presence reelle qui ne fut corporelle. Quel blapheme contre la presence de Dieu, & de ses Anges, qui par ce moyen ne fera pas reelle, fous ombre qu'elle n'est pas corporelle? Il veut que cette prefence par foy foit reelle, parce que l'acte Page 67. de la foy est reel. Il s'ensuit donc que

par cet acte de la foy, nous sommes reellement vnis à Christ. C'est par là qu'il donne gain de cause à la verité. Le reste de ce Chapitre ne sert qu'à découvrir sa foiblesse. Il devoit répondre à ce que j'ay dit és pages 67. 68. 69. & 70. de nostre conference : mais il ne fait que les effleurer: la force de mes raisons l'a obligé à se tenit loin de la lice.

# निक्रम् भूति मूर्व मूर्व

# OBSERVATIONS SVR. le Chapitre VIII.

8. Que si Iesus Christ luy reveloit qu'il deut avoir rang entre
les benits de son Pere, que cette
seance entre les bien-heureux, ne luy seroit pas aujourd'huy reellement presente.
Ie di qu'elle luy seroit reellement presente par foy, puis que la foy est une
subsistance des choses qu'on espere. Mais
alors ce ne seroit pas la foy d'un Iesuite, mais d'un converti. Les Iesuites
sont de ces riches dont l'Evangile dit,
Qu'il est imposible quant aux hommes Math. 19:
qu'ils entrent au Royaume des Cieux. 23. 26.

La vanité luy fait dire, Que je ne le fers que d'os tons vuides. C'est parce Page 74. qu'il les a trouvez si difficiles à ronger, qu'il n'a pas pû toucher à la moüelle.

La comparaison qu'il a fait d'vn homme qui vit aujourd'huy, & qui ne se peut joindre à vn autre qui ne sera que re que les fideles de l'Ancien Testament ne pouvoient pas estre vnis à Iesus Christ, qui n'est venu que long temps aprés, est clairement couchée en la page 309. de son premier livre: & dans cettuy-cy il dit, Qu'il est faux. qu'il ait fait cette comparaison. Se dédire est le privilege d'vn Iesuite. Cette verité, que la distance des temps ne peut pas empescher l'vnion qui est entre Iesus Christ & nous, par le S. Esprit, & par la foy, le met dans vn tel trouble, qu'elle le fait ainsi chanceler.

Apoc. 128

Matth.13. 33. 6 250

34.

Le lesuite n'a pas encores appris que cette phrase and narasonic noopes. dés la fondazion du monde, qui se lit dans l'Apocalypse, designe l'eternité, comme aussi en d'autres endroits de l'Ecriture. Qui luy a dit, que l'application de l'efficace de la mort du Sauveur se Soit faite devant la creation du monde? & toutesfois il semble me le faire dire. dans son discours embrouillé. Qu'il scache donc , Que lesus Christ est l'Agneau occis des la fondation du monde, au decret & en la prevision de Dieu. &

41

en l'efficace de sa mort, qui a esté presente devant Dieu de toute eternité, & que l'application s'en fait par les sideles de tous les siecles.

Il dit, qu'on peut estre sauvé par Page 76. les merites de Iesus Christ, sans avoir vnion reelle avec fon corps. Il a raifon de dire cela, puis qu'il parle d'vne vnion charnelle. Pourquoy donc estce que Rome exalte tant la necessité de cette vnion, si l'on peut estre sauvé sans elle? Mais parce que l'union spirituelle, est la seule vnion qui est entre Icsus Christ & nous pour estre sauvé; je di, que nul ne peut estre sauvé, s'il n'est vni spirituellement avec luy. Si lean 6.53. vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, & ne beuvez son sang, vous n'aurez point vie en vous-mesmes. Ce qui se doit entendre spirituellement, comme dit cyvill. l'Autheur des Catecheses Mystagogi-Hierof. ques sous le nom de Cyrille de Ierusa- Caibeg. lem. C'est par cette manducation spi- Myst. 4. rituelle que les fideles de l'Ancien Testament ont esté vnis à Iesus Christ.

En la suite de ce Chapitre jusques à la fin, ou il déguise mes paroles, ou il n'en oze pas attaquer le fonds: & ce qu'il dit ne merite pas vn trait de plume. Il fuit aprés avoir tiré quelque coup en l'air. S'il trouve quelque faute d'Imprimeur, il s'y attache avec plaisir. Il est si ombrageux qu'vn fêru est capable de l'arrester. Si je voulois rélever tout ce qu'il dit, je chargerois le papier d'inepties, comme le Lecteur pourra remarquer en conferant ce qu'il dit, avec ce que j'ay dit és pages 7.2. 73. 74. 75. 76. 77. 78. & 79. de ma precedente réponse.

#### OBSERVATIONS SVR le Chapitre IX.

E lesuite demade en son Cha-Page 88. pitre 9. Par quel acte de la foy nous mangeons la chair du Sauveur? A quoy j'ay desja satisfait, comme appert des pages 120.121. 122. 123. de mon premier livre.

> Il trouve mauvais que je me plaigne de ses redites, qui sont si frequêtes

dans

dans ses écrits, que si quelqu'vn les ramassoit, il seroit étonné de leur nombre. Son but n'a esté que de grossir son ouvrage: & ne l'ayant pas pû enrichir de ces doctrines, que l'Apostre appelle, ot, argent, pierres precieuses, il a 1. Cor.3. esté contraint, outre ses redites, de le remplir, de bois, de foin, & de chaume. Voicy vne belle pointe, il dit, Qu'il page 89. m'est plus aisé d'aller aux enfers, que de luy répondre. Il faudroit donc que je le suivisse: car selon sa doctrine, il n'est pas asseuré d'aller au ciel. Cet homme n'a rien de ferme que sa legereté. Il ne sçait quelle signification il doit don- Page 90. ner à ce mot de Paradis, en ces paroles de Iesus Christ au brigand repentant, Tu seras aujourd'huy avec moy en Paradis. Inc 25. Il ne voudroit pas avouer que par là le Limbe des Peres est renversé, neantmoins il dit chose qui en approche fort, confessant que son opinion sur ce passage, n'a aucun rapport aux Limbes; mais il découvre immediatemeraprés, l'inconstance de son esprit, esfaçant d'vn trait de plume ce qu'il vient d'affirmer, & disant, Que le Sauveur estoit

44

affez puissant pour faire que son ame, & celle de ce penitent, sussent en mesme temps au ciel & aux Limbes. Cet home a telle peur de se méprendre, qu'il tâche pour se mettre à couvert, de contenter les deux partis. Il allegue la puissance de nostre Seigneur pour appuyer vne opinion que la foy condamne. Il n'a pas leu Didymo Alexandrin, qui dit, Que Didym. l'Ange qui estoit present, pour exemple à Alex. de Spir. S. l'Apostre priant en Asie, ne pouvoit pas tout ensemble, & en mesme temps estre present aux autres qui se trouvoient és autres parties du monde. Ni S. Basile, qui Bafil, de

Spir. S.

C. 22.

dit, Que l'Ange qui assistoit à Corneille, n'estoit pas pour lors au mesme lieu auquelil estoit quand il assistoit à Philippe; ni celuy qui parloit à Zacharie de dessus l'Autel, ne tenoit pas en mesme temps sa Page 91. Station au ciel. Pourquoy donc abusc-

tenir l'existence d'une ame en plusieurs lieux à la fois? Aprés il ne volc plus que comme un oyseau de cage: & cependant il dit, que je n'ay pas pû arrefter fa plome.

t-il de la puissance de Dieu, pour soû-

OBSERV

#### नमूर्वज्ञात्रकान्त्रभावम् अत्राक्षात्रकान्त्रभावन्त्रभावन्

# OBSERVATIONS SVR le Chapitre X.

E Iesuite en son Chapitre 10. Page 92. choppe dés l'entrée. Il vent Rom. 10. qu'en ce passage, de cœur on croid en justice: le mot decœur, ne se prene que pour l'entendement. Mais ces paroles croire à justice, montrent que la foy est vn acte da cœur, de mesme que de l'entendement : car puis qu'en l'entendemet se peut trouver vne excellence connoissance fans croire à Iustice, si ce n'est que la foy soit au cœur; il s'ensuit que c'est du cœur qu'on croid à justice. l'av dit, Page 83. Que la foy des éleus est un acte du cœur, & & de la volonté, comme de l'entendement, parce que c'est one habitude de l'ame, qui a pour objet ce qui est bon, & ce qui est vray: que ce qui est bon, est l'objet de la volonté, & ce qui est vray, est l'objet de l'entendement. Le lesoire supprime ces Page 93. dernieres paroles, & s'embarrasse si Page 94.

Page 941

Il s'envelope de luy-mesme, disant, Que les sainctes ames joignent ces deux actes de croire, & d'aymer. D'où resulte, que puis que croire en Christ, c'est aymer August in Christ, comme dit S. Augustin: & qu'aymer Christ est vn acte de la volonté;

Pfal. 130. que la foy és sainctes ames est un acte

de la volonté, de mesme que de l'endement. Le mesme Docteur dit ail-Idem de sp. & lit. leurs, Qu'est-ce que croire, sinon consentir 31. que ce qu'on dit est vray? Or le consentemet

est de celuy qui veut. Theodoret dit, Que Theodor. la soy est un consentement volontaire de Thera-l'ame. Potho Pruniensis n'est pas moins seutico i. exprés, La soy, dit-il, est une certitude Potho volontaire des choses absentes; & en don-statu done la raison, parce qu'elle n'est pas con-mus Dei, trainte.

Sur ce que j'ay dit, Que toute loy ap- Page 81. partient à la volonté. Il répond que se-82. Page 98. lon Thomas d'Aquin, La loy est un com-Thomas mandement, & que commander est essen- Aquin. tiellement un acte de la raison. Mais il 1.2.q.17. tronque les paroles de ce Docteur, qui art. 1. ajoûte incontinent aprés, ces mots, presupposé toutefois l'acte de la volonté. Mesmes il conjoint tellement l'acte de la volonté à celuy de la raison, qu'il dit, Que quelque acte de la volonté prece- 1dem ib. de celuy de la raison, comme l'election, & art. 3. que quelque acte de la volonté suit celuy de la raison, à sçavoir l'usage; parce qu'aprés la determination du conseil, qui est le jugement de la raison, la volonté choisit; & aprés l'election, la raison commande, &c. Pouvoit-il mieux estre convaincu, que par celuy qu'il appelle à số fecours, qui eft l'vn de ses plus celebres Docteurs?

48

ducial du cœur.

Qu'il sçache donc que toute loy n'appartient pas seulement à la raifon, mais aussi à la volonté; & qu'il reconnoisse le tort qu'il a de nier vne chose qui est si evidente. Il ne répond point aux passages que j'ay alleguez pour prouver que la foy est vn acte fi-

Page 82.

Pag. 81. 82. Rom. 3.26.

Parce que j'ay dit, Que la foy est une habitude de l'ame, qui a pour objecce qui est bon, & ce qui est vray: & peu aprés, Page 98. que la foy est loy, selon S. Paul; il replique, Que jamais aucun n'a dit, fice n'eft moy, que la Loy soit une habitude. Il ne sçauroit rapporter mes paroles avec sincerité. Il en tire ce que je ne di pas, il ne prend pas garde que la foy fe considere icy en deux égards, ou pour la foy qui est creuë, qui est la doctrine de l'Evangile, ou pour la foy par laquelle on croid, qui est vne persoasion constante de la verité de cette doctrine. Au premier fens la foy qui est loy, entant qu'elle contient la doctrine de l'Evangile, n'est pas vne habitude, mais

Page 98. bien au second sens. Il nie encore, Que la foy soit loy, & se jouant de ce passage

de S. Paul que j'ay allegué, où il dit, Que la vantance est forclose par la loy de la foy. D'où j'ay conclu, Que la foy est loy. Il répond, que c'est comme qui diroit, Vous estes absous par l'ordonnance du Prince, donc le Prince est ordonnance. L'Apostre montre clairement que la foy est loy, entant qu'elle est cette nouvelle do-Arine, & alliance de Dieu qui dépouille l'homme de toute dignité & justice propre, pour le revêtir par grace de celle de Christ. Et le Iesuite veut, que cette façon de parler soit aussi peu recevable que celle-cy, Le Prince est ordonnance. Iugez s'il y a du rapport entre ces deux exemples, puis qu'en difant que la foy est loy, on dit ce qui est tres-convenable à la foy; au lieu qu'en son exemple l'absurdité est toute manifeste. S. Augustin parle de la loy de la August. foy. De mesme S. Thomas d'Aquin, qui fur le passage de S. Paul cy-dessus allegué, dit, Que l'Apostre appelle loy, la grace de la foy. Et peu aprés il dit, Que comme la loy des œuvres a esté écrite en des tables de pierres: aussi la loy de la foy est écrite dans les cœurs des fideles. Mais

de fp. 6 Thomas Aquin. 1.2.9.106.

pourquoy allegue-je des preuves pour convaincre le Iesuire, puis que par vne mal-heureuse contradiction, aprés avoir rejetté comme tidicule cette proposition, Que la foy est loy, il dit, Que Page 99. par la loy de la foy, S. Paul entend la loy nouvelle par la foy du Messie, & c. & ajoûte, Que cela est bien eloigné de ma pensée, & de mon dessein? Ic di au contraire que cela se rapporte du tout à mon intention; puis que ce que j'ay dit, Que la foy est loy, est par là confirmé. Y a-t-il rien de plus inegal qu'vn Iesuite? Il fait comme vn mauvais écrivain qui essa-ce à mesure qu'il écrit.

Page 96. Ie ne m'amuseray pas à quelques 97.99. 6 petites observations qu'il fait dans ce 100. Chapitre, hors de nostre question. Ce Page 83.

Page 83.
84.85. ne sont que digressions que j'ay touchées en ma precedente réponse: & 
les repliques qu'il apporte sont si foibles, qu'elles laissent mes raisons en 
leur entier. L'ajoûteray seulement que 
pour son honneur il ne se doit plus pi-

Page 86, quet de ce que j'ay dit, Que la comparaison qu'il fait du scorpion, convient tresbien à ceux qui ont la teste rasée en forme

de

de couronnes, parce que S. Iean leur attribue des queues semblables à celles des scorpions, afin qu'il ne paroisse pas qu'il en parle pour son interest.

### 

# OBSERVATIONS SVR le dernier Chapitre.

-IENT le dernier Chapitre du Pag. 104. Icsuite, il nie, Qu'vne chose soit reellement presente, quand elle est exposée interieurement aux sens de l'esprit , disant , qu'elle n'y est presente que par l'espece intentionnelle qui n'est que son image. Outre que cela 2 Page 32. sté refuté en ma precedente répon- 66.67. d, je diray, que quand mesme la presence, ou l'union qui se fait par les actions naturelles de l'entendement entre l'ame & les objets externes qui resident hors d'elle, ne seroit que putative & imaginaire; ce seroit vne impieté de dire le mesme de la presence de Christ en nos cœurs par foy, puisque c'est vne presence reelle, bien

qu'elle soit spirituelle, faite par des liens reels, qui sont le S. Esprit & la soy, à laquelle est sous-ordonnée vne presence d'efficace & de vertu. Car à quiconque Issus Christ est present par son Esprit, c'est pour le vivisier, & pour le sanctisser.

Page 88.

Les exemples que j'ay alleguez d'un pere, ou absent, ou mort, qui ne laisse pas d'estre present à l'esprit de ses enfans, quand ils pensent attentivement à luy: & du serviteur d'Elizée, qui bien qu'éloigné de son maistre lors qu'il prenoit

argent & vêtemens de Naaman, estoit

2. Rois 5.

present à son esprit, demeurent en leur force. Car ce que le Iesuite dit ne satissait point. Ces enfans, dit-il, n'ont qu'une image spirituelle de leur pere. I dit aussi, Qu'Elizée n'avoit qu'une espre qui luy representoit son serviteur. Mais on ne peut concevoir cette presence d'un pere dans l'esprit de ses enfans, ou celle du serviteur d'Elizée dans l'essprit de son maistre, sans quelque essitprit de son maistre, sans quelque essicace & vertu; ni par consequent sans la reconnoîrre reelle à l'esprit. A plus sor-

te raison faut-il dire, que la presence

spiris

spirituelle de Christ dans nos cœurs est reelle, puis que sa demeure y produit vne efficace, & vne vertu incom-

parablement plus grande.

Il déguise le sens selon lequel j'ay Pag. 105. allegué en la page 55. de ma precedente réponse l'exemple d'vn corps mis dans vne sale, couverte d'vne tapisserie. Ce qu'il dit de la presence du page 55. corps de Christ, sous les especes de l'Eucharistie, à la façon d'vn esprit, a esté desja relevé.

Il confesse, Que la presence des effets Pag. 106. de deux corps éloignez l'un de l'autre, font office de quelque vnion entr'eux, comme quand le Soleil produit ses rayons en terre, & qu'on dit qu'il est present icy bas. Combien plus faut-il qu'il reconpoisse l'union qui est entre le corps de Christ qui est au ciel, & les fideles qui . sont en terre, puis que les effets que son Esprit qui nous vnit à luy, nous fait sentir, sont si reels, qu'ils leur apportent vne joye, & vne paix indicible? Ce qu'il dit és pages 108. & 109. n'est qu'vne repetition inutile.

Il m'accuse d'avoir cité ce passage, Page 110.

Page 29.

Cecy est mon corps qui est rompu pour vous, comme s'il estoit ainsi dans S. Matthieu, disant, Que les dernieres paroles ne sont pas dans le texte. Va homme qui auroit eu cant soit peu de sincerité, auroit veu que dans mon Sermon j'allegue les mesmes paroles : & qu'en la marge, je cire le 26. Chapitre de S. Marthieu v. 26. d'où j'ay pris les premieres paroles, Cecy est mon corps, & le Chapitre 11. de la 1. aux Cor. v. 24. d'où j'ay pris les dernieses, Qui est rompu pour vous; & ainsi que j'ay tiré ces paroles de ces deux passages: & que si dans ma precedente réponse, le Chapitre 11. de la 1. aux Cor. n'est pas cotté, ce n'est qu'vne omission d'Imprimeur. Sur cela il s'emporte à son ordinaire ; il est si for chargé de bile, qu'il ne peut avoir du soulagement qu'en vomissant.

Page 111.

Bien que le S. Esprit soit present à toutes personnes par son immensité, comme dit le Iesuite; neantmoins il n'est present qu'aux fideles par l'essi-cace de sa grace. Ce qu'il dit de la presence du corps du Sauveur aux

fidel

du Iesuite Mercier.

fideles du Vieil Testament, a esté cy-

dessus examiné.

Il appelle la presence mediate de Christ qui est au Ciel dans les ames des fideles qui sont en terre, par le lien du S. Esprit, Vne chimere; en quoy il blapheme horriblement contre l'efficace du S. Esprit. Ce que dit S. Iean, Par cecy connoissons-nous que Christ de- 1. Iean 3. 24. meure en nous, à sçavoir par l'Esprit qu'il nous a donné; est-ce vne chimere? Ce que dit S. Paul, Que Dieu a épandu Tite 3.6. abondamment son S. Esprit en nous par Iesus Christ nostre Sauveur; est-ce vne chimere? Quand le mesme Apostre Rom. 8.9. 10. prend pour choses equipollentes, que Christ est en nous, & que nous avons l'Esprit de Christ en nous; est-ce vne chimere?

Les symboles du pain & du vin, Page 113.
ne sont pas seulement representatifs Page 114.
du corps & du sang de Christ en
l'Eucharistie, mais aussi exhibitifs aux
croyans. Ce ne sont pas donc de simples pourtraits, comme veut le Iesuite.

Il raisonne mal, quand il veut que D iii

56

la presence corporelle de Christ en l'Eucharistie soit le fondement de la relation qui est entre les symboles, & le corps & le sang de Christ, c'est dire qu'vne chose imaginaire est le fondement de cette relation; car il n'y a point de presence corporelle de Christ en l'Eucharistie. Comme j'ay fait voir en ma precedente réponse:

Page 25. 26. 27.

> La vraye Theologie enseigne, qu'en ce divin Sacrement, il faut considerer trois choses. 1. Les relatifs. 2. Le fondement. 3. Le terme. Les relatifs sont le pain & le vin, le corps & le sang de Christ. Le fondement au regard du Sacrement, est l'institution de Christ, & la convenance qui est entre le signe & la chose fignifiée. Le fondement au regard des Communians, est la vraye foy, qui contemple ces fignes comme exhibitifs du corps & du sang de Christ. Le terme, ou la fin, est d'a-

1. Cov.11. 26.

1. Cor,10. noncer la mort de Christ; d'estre le

16. symbole de nostre communion avec lean. 6.

luy; de nourrir nos ames en l'affeu-SI. rance de la vie eternelle, &c.

II

du lesuite Mercier.

Il s'abuse de dire, Que l'exhibition de page 115. la chose representée en l'Eucharistie, qui est le corps de Christ, soit la presence de cette mesme chose, ou de ce corps. Cette chose signifiée n'est exhibée qu'à la foy, ce qui exclud cette presence charnelle du corps de Christ, que le lesuimaisie dique par certe co

te suppose.

Il combat son ombre, quand il dit, page ne Que l'effet des paroles du Sauveur ne dépend pas de nostre croyance. O que cet esprit est tenebreux! où est-ce que j'ay dit cela? Iugez s'il me comprend, puis que je ne parle que de l'application reelle de la grace qui est offerre aux croyans en l'Eucharistie, & qui est receue par eux: & il me fait dire, que Page 9 cet effet dépend de nostre croyance, comme la lumiere du Soleil que l'œil reçoit, vient du Soleil; ainsi la grace de Christ en l'Eucharistie que la foy reçoit, procede de Christ.

Sur ce que j'ay dit , Que lesus Christ par la tradition des memoriaux, & des si- Page 930 gnes sacrez qu'il a institué, nous met en possession de son propre corps, & nous investit de sa grace & de ses benefices : de

94.



mesme que par la tradition d'une épée, ou d'une plume, on est mis en possession d'une dignité, ou d'un heritage; il dit, ne s'arrestant qu'à l'exemple de l'heritage, que par la tradition d'une plume on ne fait pas reellement present l'heritage, qui peut estre éloigné de plus de cent lienes : mais je di que par cette ceremonie on est reellement mis en possession de cet heritage. Les Iesuites ne resuseroient pas qu'on les mit ains en possession de quelque heritage.

Parce que j'ay dit, Que le corps du Sauveur est reellement present en l'Eucharistie aux fideles, quant à la maniere, & quant aux liens qui sont le S. Esprit, & la foy, encore qu'il soit au Ciel. Le Iesuite répond, Qu'il y a contradiction, puis que je tien qu'un mesme corps ne peut estre en mesme temps en deux lieux. Mais ay-je dit, que le corps de Christ est en l'Eucharistie, quant à sa substace, ou d'vne presence locale, de mesme qu'il est au ciel? N'ay-je pas die, qu'il n'est present en l'Eucharistie, que par le S.Esprit, & par la foy? Dire que le corps de Christ est au ciel, quant à sa substance, ou d'vne

Pag. 116.



d'vne presence locale, & qu'il nous est present en l'Eucharistie par le S. Esprit, & par la foy , n'est pas dire qu'vn mesme corps, quant à sa substance, soit en mesine temps en deux lieux. O que cet homme se demêle mal de ce poinct! ou parce qu'il le déguise, ou parce qu'il ne l'entend pas. Cet argument que Page 94. j'ay fait, La presence d'une chose qui procede des causes reelles, est reelle. Or la presence spirituelle du corps de Christ en l'Eucharistie procede des causes reelles, du S. Esprit & de la foy; donc cette presence est reelle, a pour jamais arresté sa plume. Ce qu'il dit n'est pas vne réponse, mais vne impieté contre le S. Esprit. Il accorde la premiere proposition, mais il nie la seconde, avoiiant toutefois que le S. Esprit & la foy, sont des causes reelles. Il dit seulement, Que cette presence spirituelle ne procede pas du S.Esprit, ni de la foy, mais de l'entendement de celuy qui pense à Iesus Christ. Il raisonne aussi mal, que si je disois, que l'air qui rafraichit le poulmon, procede du poulmon: que le feu qui echauffe la main, procede de la main : que la

couleur qui réjouyt l'œil procede de l'œil: que la voix qui charme l'oreille, procede de l'oreille. C'est avec autant d'absurdité qu'il dit, Que la presence spivituelle de Christ, qui illumine l'entendement, procede de l'entendement de celuy qui penseen Iesus Christ. L'entendement ne peut avec efficace penser à lesus Christ que par le S. Esprit, & par la foy, sice n'est que ce soit la simple pen-Sée d'vn hypocrite qui n'a pas lieu icy. D'où s'ensuit que la presence spirituelle de Iesus Christ, ne peut proceder que du S. Esprit & de la foy. C'est pourquoy S. Cyrille dit, Que Iefus Christ nostre Sauveur nous nourrit, en s'introduisant luy-mesme, pour habiter és ames des croyans par le S. Esprit. Le mesme dit, Nous l'admettos, ou faisons habiter en nos propres ames, par la foy, & par la participation de l'esprit. Ajoûtez ce que dit Iesus Christ, Que c'est l'esprit qui vivisie, c'est à dire par forme de cause efficiente, en nous appliquant les effets de la chair de Christ crucifiée pour nous; & operant reellemét en nous cette vie

spirituelle, dont la chair par l'efficace

Cyrill.
Alex. l.1.
glaphyr.
Idems
glaphyr.
l. 2.

lean 6.



de

de sa mort nous donne le droit. Or le S. Esprit vivifiant ainsi les sideles, leur rend Iesus Christ present. Joint que cette action de vivifier estant purement divine, & requerant vne vertu infinie residente formellement en celuy qui la fait : il est evident, qu'on ne la peut attribuer qu'au S. Esprit qui est vn agent infini. Notez que l'Adversaire dit, Que cette presence de Christ parla- Page 118. quelle son corps est mis en l'Eucharistie à la façon des esprits, procede du S. Esprit: & toutefois par cette presence le corps de Christ est détruit, puis qu'on dit qu'il est dans l'hostic sous vn poinct où il n'a ni longueur, ni largeur. Et il est si aveugle que de dire, que la presence spirituelle de Christ, qui n'oste à son corps aucune de ses vrayes proprietez, ne procede pas du S.Esptit. Il abuse de la puissance du S. Esprit pour prouver vne presence du corps de Christ dans les ciboires, qui formille toute de contradictions: & il trouve estrange que j'allegue cette mesme puissance du S. Esprit pour prouver vne presence de Christ dans nos cœurs, où il n'y a point

de contradiction, & où les effets sont & excellens, qu'ils ne nous laissent que

sujet de ravissement.

Ce qu'il dit jusques à la fin de son dernier Chapitre, n'est qu'vn tissu de redites, & sur tout de calomnies. Com-Pag. 124. me quad il dit, Que je sontien que la chair de Christ est inutile, & que je presche qu'il ne nous a pas pû donner que sa figure. Et cependant, j'ay dit, Que la chair de Christ est la cause meritoire de la vie des fideles. Coment donc oze-t-il m'accuser d'a-

voir dit, que la chair de Christ est inutile? I'ay auffi dit, Qu'en l'Eucharistie nous Page 27. ne considerons pas la figure du corps de Christ, comme nue & simple, mais comme exhibitive des benefices de Christ, à ceux qui la recoivent par une foy sincere. Comment donc a-t-il l'asseurance de dire, que je prêche, que Christ ne nous a pas

pû donner que sa figure ? l'aurois desja Pag. 109. refuté cette calomnie dans mon pre-Ho. mier livre, & il ne laisse pas encores de vomir ce mesme venin.

> Voila l'Anaromie du livre du lesuite, j'ay abregé mes réponses en plusieurs endroits: car ce que je ne releve

qu'en

qu'en passant, a esté au long examiné dans mes precedens écats. Si je laisse quelques vnes de ses menuës repliques, c'est ou parce que je les ay cydevant refutées, ou parce qu'elles sont fipeu considerables, que j'ay creu de l'obliger par mon silence. Qu'on juge par tout ce discours, si le titre de son livre n'est pas faux & calomnieux. Il a mauvaise grace de diré que je n'attendois pas qu'il me répondit si tost: car à si mal faire il falloit encores moins de temps. Joint qu'vn homme de loifit peut à son aise charger le papier d'injures & d'absurditez, & les exposer promptement au public, quand il a les Imprimeurs à commandement. Cependant le Iesuite aura double occupation; car outre la réponse qu'il doit faire à cet écrit, & que la promptitude de sa plume fait esperer, il est obligé de répondre au livre que j'ay publié, pour refuter celuy qu'il a fait contre mon Sermon fur ces paroles, Cecy est mon corps. Il se trouvera fort travaillé, il est Matth. vray que la plume de ses compagnons le pourra relever d'une partie de cette

64 Anatom culivre peine. Mais s' ls cette charité pour luy, je les co d'apporter plus de moderation, & plus de sincerité qu'il n'a pas fait, & d'avoir ce pouvoir sur eux-melmes, que de le defendre pluflot par raisons, que par invectives. Le Iesure seroit vne œuvre de conscien-, s'il ajoûtoit au titre calomnieux de ion livre, ces termes de contradiction, 106 42.6. l'ay horreur d'avoir ainsi parlé, & m'en répen sur la poudre, & sur la cendre. Mais je pense que son cœur est vne source, qui nejettant qu'amertume, ne tarira qu'avec sa vie. S'il en est autrement, sa conversion sera moins difficile; caraprés avoir déchargé son cœur de venin, il sera plus disposé à embrasser la verité. Vn lesuite sans fiel, n'est lesuite qu'à demy, & par ce moyen est à demy gain gné. le prie Dieu qu'il dissipe ses tenebres, & qu'il verse sur luy les salutaires lumieres de son Evangile.

PROTESTANTE

FI



ena mau Mar Colorogue Ma





